

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 12 NOVEMBRE 2024

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Ont **adopté** par 27 voix pour et 6 abstentions (33 votants) la **motion** annexée ;
- Ont été informé sur le **projet d'établissement** ;
- Ont **adopté** par 25 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions (33 votants) les **Lignes Directrices de Gestion relatives au maintien en activité au-delà de la limite d'âge de départ à la retraite** ;
- Ont **désigné** par 29 voix pour et 4 abstentions (33 votants) monsieur **Sacha GREEN** pour **siéger au sein du Conseil des Activités Contractuelles** ;
- Ont **désigné** par 29 voix pour et 4 abstentions (33 votants) monsieur **Romain DAVIERE** pour **siéger en qualité de suppléant au sein de la sous-commission CVEC « Initiatives étudiantes »** ;
- Ont **désigné** par 29 voix pour et 4 abstentions (33 votants) monsieur **Ragy BOURRY** pour **siéger en qualité de suppléant au sein de la Commission CVEC « pilotage stratégique »** ;
- Ont **désigné** à l'unanimité (33 votants) madame **Clotilde DELATOCHE** pour **siéger au sein de la commission des statuts** ;
- Ont **désigné** par 29 voix pour et 4 abstentions (33 votants) monsieur **Sacha GREEN** pour **siéger au sein de la commission des statuts** ;
- Ont **approuvé** par 27 voix pour, 2 abstentions et 4 refus de prendre part au vote (33 votants) le **procès-verbal du 28 mai 2024**;



La Présidente de Sorbonne Université
Nathalie DRACH-TEMAM

**Conseil d'administration
du mardi 12 novembre 2024**

Délibération n° 44/2024

MOTION

Membres en exercice : 36

Membres présents : 19

Membres représentés : 14

La situation au Proche-Orient est une source de préoccupation et d'effroi pour l'ensemble de notre communauté. Face aux attaques terroristes du 7 octobre 2023, puis devant la réaction militaire massive du gouvernement israélien à Gaza et au Liban, nous rappelons l'importance du respect du droit international, et la nécessité d'un cessez-le feu immédiat et pérenne pour rétablir la paix dans la région. Outre les milliers de victimes civiles dont des enfants, nous ne pouvons que condamner la destruction des infrastructures et en particulier des universités et bibliothèques palestiniennes. Si la libération des otages retenus par le Hamas est une condition d'un processus de paix, l'arrêt des frappes qui touchent le peuple palestinien et le Liban en constitue également une condition incontournable.

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ONT ADOPTÉ LA MOTION PAR 27 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (33 VOTANTS)**

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

